



A3 – Modification des taux de TVA au 01 janvier 2024

Sommaire

1	Introduction	2
2	Ouverture de l'exercice 2024	2
3	Adaptation des différents codes et taux de TVA	3
	3.1 TVA en prestation convenue	3
	3.2 TDFN ou Taux forfaire	4
	3.3 TVA en prestation reçue	4
4	Adaptation du formulaire TVA	5
5	Module facturation dans A3	7
6	Factures émises avec l'ancien taux et le nouveau taux	8



1 Introduction

A partir du 1^{er} janvier 2024, les différents taux de TVA vont changer comme le montre le tableau ci-dessous :

	Jusqu'au 31 décembre 2023	Nouveau dès le 1 ^{er} janvier 2024
Taux normal:	7,7 %	8,1 %
Taux réduit:	2,5 %	2,6 %
Taux spécial pour les prestations du secteur de l'hébergement:	3,7 %	3,8 %

Ce document va vous aider à effectuer le paramétrage des taux de TVA ainsi que du décompte de TVA dans le logiciel A3 :

- Les configurations doivent être faites individuellement pour chaque Mandant
- Selon la version du logiciel A3, ces instructions peuvent légèrement différer
- Pour toutes autres questions liées à cette augmentation merci de vous diriger vers votre réviseur ou le site de l'AFC

2 Ouverture de l'exercice 2024

Si l'exercice 2024 n'est pas ouvert, vous devez vous rendre sous :

→ Config – Configuration – Exercices

Faire nouveau et saisir les dates de l'exercice







ADV Constructions SA

an ing stars





3 Adaptation des différents codes et taux de TVA

3.1 TVA en prestation convenue

Pour modifier les différents taux de TVA, se rendre sous :

→ Config – Autres fichiers – Codes TVA.



Pour chaque code TVA, faire la modification des taux dans le 2^{ème} écran (du bas). Exemple avec le code TVA due :

- 1. Cliquer sur « Nouveau » pour créer une nouvelle période
- 2. Saisir la date du 01.01.2024, le taux 8.1%, le taux à 100% et les comptes comptables de TVA (Mêmes comptes que ceux du taux 7.7%).

Code TVA	Désign	ation TVA			Туре		E	xport.	Chiffre		Nouveau
10	TVA 7.1	7%			Impôt su	r CA	\sim		200	\sim	
11	TVA 2.8	5%			Impôt su	r CA	\sim		200	\sim	Effacer
13	TVA 0.0)%			Impôt su	r CA	\sim		230	\sim	
15	TVA Ex	port 0.0%			Impôt su	r CA	\sim	\checkmark	220	\sim	Impression
20	IP mate	eriel et pre	st.services 7.79	6	Impôt pré	alable	\sim		400	\sim	Paramètres
21	IP mate	iriel et pre	st.services 2.5%	6	Impôt pré	alable	\sim		400	\sim	Formulaire
23	IP mate	iriel et pre	st.services 0.09	6	Impôt pré	alable	\sim			\sim	
24	IP mate	eriel et pre	st.services 100	6	Impôt pré	alable	\sim		400	\sim	
30	IP inves	st. et autre	es charges expl.	7.7%	Impôt pré	alable	\sim		405	\sim	
31	IP inves	st. et autre	es charges expl.	2.5%	Impôt pré	alable	\sim		405	\sim	
32	P inves	st. et autre	es charges expl.	3.7%	Impôt pré	alable	\sim		405	\sim	
33	IP inves	st. et autre	es charges expl.	0.0%	Impôt pré	alable	\sim			\sim	
34	IP inves	st. et autre	es charges expl.	100%	Impôt pré	alable	\sim		405	\sim	
Détail TVA											
Valable dès T	aux	Taux	Taux forfaitaire	Compte C	OFI	Cpte	auxil	iaire			Nou:
01.01.2011	8.00	100		2200	~	2200			\sim		
01.01.2018	7.70	100		2200	~	2200	_		~		Effa
01.01.2024	8.10	100		2200	~	2200			\sim	4	

La désignation peut être modifiée / écrasée mais nous ne recommandons pas de le faire avant le début de l'année 2024.



3.2 TDFN ou Taux forfaire

Si vous êtes au régime TDFN ou forfaire, le nouveau taux doit être également saisi de la même manière que pour la TVA au convenue en créant une nouvelle période pour saisir le taux donné par l'AFC.

3.3 TVA en prestation reçue

Si vous utilisez la méthode en reçue, vous devez également créer la nouvelle période et renseigner les mêmes comptes que l'ancien taux.

Pour rappel, cette méthode dans A3 utilise un compte auxiliaire. Il est important que ce compte soit différent de celui du compte COFI.

10 TVA 11 TVA 13 TVA 15 TVA	A 7.7% A 2.5% A 0.0%	Impôt s Impôt s Impôt s	ur CA 🗸	2	10	
11 TVA 13 TVA 15 TVA	A 2.5% A 0.0%	Impôt s Impôt s	ur CA 🗸		•	
13 TVA 15 TVA	4 0.0%	Impôt s		2	V V	Effacer
15 TVA	Export 0.0%		ur CA 🖂	2	30 🗸	
	CEAPOIL 0.070	Impôt s	ur CA 🖂	2	20 🗸	Impression
20 IP r	matériel et prest.services 7.7%	6 Impôt p	réalable 🗸	4	V V	Paramètres
21 IP r	matériel et prest.services 2.5%	6 Impôt p	réalable 🗸	4	V V	Formulaire
23 IP r	matériel et prest.services 0.0%	6 Impôt p	réalable		\sim	
24 IP r	matériel et prest.services 1004	% Impôt p	réalable 🗸	4	V V	
30 IP ii	nvest. et autres charges expl.	7.7% Impôt p	réalable 🗸	4	05 🗸	
31 IP ii	nvest. et autres charges expl.	2.5% Impôt p	réalable 🗸	4	05 🗸	
32 IP ii	nvest. et autres charges expl.	3.7% Impôt p	réalable	4	05 🗸 🗸	
33 IP ii	nvest. et autres charges expl.	0.0% Impôt p	réalable 🗸		\sim	
34 IP ii	nvest. et autres charges expl.	100% Impôt p	réalable 🗸	4	05 🗸	



4 Adaptation du formulaire TVA

Pour modifier le formulaire TVA avec la nouvelle norme, se rendre sous :

→ Config – Autres fichiers – Codes TVA – Paramètre formulaire

1010	anatrumbing Ma	Codes TVA	
1001154	and the second se	Code TVA Désignation TVA Type Export. Chiffre	Nouveau
		10 TVA 7.7% Impôt sur CA 🗸 🗌 200 🗸	
E	Configuration	11 TVA 2.5% Impôt sur CA 🗸 🗌 200 🗸	Effacer
	Autres fichiers	13 TVA 0.0% Impôt sur CA 🗸 🗌 230 🗸	
Adresse	Caractéristique adresse	15 TVA Export 0.0% Impôt sur CA 🗸 🗹 220 🗸	impression
$\mathbf{\nabla}$	Classification des	20 IP matériel et prest.services 7.7% Impôt préalable 🗸 🔲 400 🗸	Paramètres
Débiteur	Immos	21 IP matériel et prest.services 2.5% Impôt préalable - 400 -	Formulaire
<i>i</i>	Données d'annonce	23 IP matériel et prest.services 0.0% Impôt préalable 🗸 🗌 🗸	
\odot	Utilisateur	24 IP matériel et prest.services 100% Impôt préalable 🗸 🗌 400 🗸	
Créancier	Points cartes (POI)	30 IP invest. et autres charges expl. 7.7% Impôt préalable 🗸 🔲 405 🗸	
	Plan comptable	31 IP invest. et autres charges expl. 2.5% Impôt préalable 🗸 🗌 405 🗸	
COFI	Classification des	32 IP invest. et autres charges expl. 3.7% Impôt préalable - 405 -	
	comptes	33 IP invest. et autres charges expl. 0.0% Impôt préalable 🗸 🗌	
	Plan CDC/UDI	34 IP invest. et autres charges expl. 100% Impôt préalable 🗸 🗍 405 🗸	
CAE	Classification CDC/UDI		
	Lieu chargement / déchargement		
0 ^O	Employé > Codes TVA	Détail TVA	
Config	Newsletter	Valable dè: Taux Taux Taux forfaitaire Compte COFI Cpte auxiliaire	Nouveau
	Lieu	01.01.2011 8.00 100 2200 ~ 22000 ~	
	Véhicule		Effacer
	Turpo véh	01.01.2024 8.10 100 2200 V 22000 V	

Pour rappel, le formulaire du décompte TVA peut être utilisé la première fois pour :

- Le 3^{ème} trimestre 2023
- Le 2^{ème} semestre 2023

L'ajustement du formulaire TVA doit être fait avant la première déclaration TVA avec les nouveaux taux.

Sous le bouton « Paramètre formulaire », les données et les chiffres doivent être adaptés selon l'exemple ciaprès avec les nouvelles données de l'AFC.

odes TVA							G		
Code TVA	Désignation TVA	Туре	Export	. Chiffre		Nouveau	Paramètres Formulaire T'	VA	
1	10 TVA 7.7%	Impôt sur CA 🗸		200	~	Tearcas		Prestations CHF	Prestations CHF
	11 TVA 2.5%	Impôt sur CA 🗸 🗸		200	~	Effacer			31 12 2017 V
1	13 TVA 0.0%	Impôt sur CA 🗸 🧹		230	\sim	(Income time)		01.01.2010	01.12.2011
1	15 TVA Export 0.0%	Impôt sur CA 🗸 🧹	\sim	220	\sim	Impression	Taux	Chiffre Taux en %	Chiffre Taux en %
2	20 IP matériel et prest.services 7.7%	Impôt préalable ~		400	\sim	Paramètres	Normal	302 7.70	301 8.00
2	21 IP matériel et prest.services 2.5%	Impôt préalable –		400	\sim	Formulaire	Réduit	312 2.50	311 2.50
2	23 IP matériel et prest.services 0.0%	Impôt préalable ~			\sim		Spécial pourl'hébergement	342 3.70	341 3.80
2	24 IP matériel et prest.services 100%	Impôt préalable ~		400	\sim		Impôt sur acquisition	382	381
	80 IP invest. et autres charges expl. 7.7%	Impôt préalable 🗸		405	~		1 · · ·		
3	1 IP invest. et autres charges expl. 2.5%	Impôt préalable ~		405	\sim				
3	2 IP invest. et autres charges expl. 3.7%	Impôt préalable ~		405	\sim				
	3 IP invest. et autres charges expl. 0.0%	Impôt préalable ~			\sim				
3	4 IP invest. et autres charges expl. 100%	Impôt préalable –		405	\sim				
							OK Enregistrer	Annuler	

 TEL
 0848 848 122

 FAX
 +41 24 423 40 19

 MAIL
 info@arc-logiciels.ch



A3 – Modification Taux TVA au 01 janvier 2024

Adaptation du formulaire :



Une fois le formulaire adapté, vous pouvez l'imprimer sous :

→ COFI – TVA – Journal TVA – Edition « Formulaire TVA 2018 ».

Il s'affichera avec les nouveaux taux et les nouvelles dates.



5 Module facturation dans A3

Pour rappel, c'est la date de la prestation qui fait foi et non la date de facturation ou de paiement selon les directives de l'AFC.

Les points suivants sont donc indispensables pour la facturation dans le module des commandes :

- Le taux de TVA est généré en fonction de la date de livraison ou date de prestation
- La facturation des anciens et des nouveaux taux de TVA dans la même la facture n'est pas possible dans le module des commandes. Les dates de livraisons des deux périodes peuvent être saisies mais toutes les lignes sont calculées à partir de la date de livraison de l'entête de la commande ou de la première ligne d'article.
- Pour créer une facture avec l'ancien taux de TVA, sélectionnez une date de livraison au 31.12.2023 et pour créer une facture avec le nouveau taux de TVA, sélectionnez une date de livraison au 01.01.2024.

Nous vous conseillons de créer une commande « test » avec le statut « saisir » et une date de livraison et une date de prestation à partir du 01.01.2024. Le champ de saisie varie en fonction de la personnalisation du programme. Il se trouve soit dans l'entête de la commande et/ou dans le détail de la commande ou de la ligne d'article.

Si l'ancien taux est toujours visible malgré la modification et la date de livraison/prestation au 01.01.2024, merci de contacter la Hotline au 0848 848 122 ou par mail à support@arc-logiciels.ch.

 TEL
 0848 848 122

 FAX
 +41 24 423 40 19

 MAIL
 info@arc-logiciels.ch



A3 – Modification Taux TVA au 01 janvier 2024

6 Factures émises avec l'ancien taux et le nouveau taux

Si une facture fournisseur présente des montants avec le taux à 7.7% et le taux à 8.1% ou si une facture client doit être émise avec les deux taux, une deuxième ligne dans la contrepartie peut être ajoutée lors de la saisie de celle-ci.

- 1. Saisir le ligne avec le montant souhaité, ici, dans l'exemple 500.-, qui sera calculé au taux de 7.7%. Dans le champ « montant », appuyez sur la touche « Enter » pour créer une deuxième ligne.
- La question « Voulez-vous insérer une nouvelle ligne ? » → Répondre Oui Fait ensuite l'imputation de la deuxième ligne
- 3. En double cliquant dans le champ « Taux », vous pouvez modifier le taux de TVA.

étendre En En	◊ Étendre 📓 Enregistrer 📓 Nouveau 📓 Nouveau même fournisseur 📓 Copier 🗙 Effacer ligne 🧄 Précédent 🔶 Suivant											
📌 Action suivante noux 📌 Action suivante noux même foum. 🛛 🖈 Reprendre la date d'écriture												
Général Lieu pmt Délimitation temporelle Note												
Date de facture Mont./Monnaie Délai Escompte Mode pmt.	15 08 2023 ↓ 1 000.00 [CHF ↓ 30 Jrs Date d'échéance 0.00 % Déduction 0.00 % Déduction 1 ↓ USS Switzerland AG, CH683000524274953205M UB	Date COFI 15.08.2023 🗸 Délai d'escompte Jrs	Men Mal Antonya Visipe Visip Difetere (196 -	No adr. 50157 ARC Logiciels SA Rue des Philosophes 47 1400 Yverdon-les-Bains								
Référence QR Mess. de paiement Texte d'écriture	00 00000 00000 00000 00000 00000 125 125	N° de pièce 125 Groupe créanc. v Bloquer paiement		N° de PO créancier Montant ouvert 1 000.00 CHF Enregistré Créé 30.06.2023 15:18 aba@arc								
Compte CDC 3000 1 1200 3000 2 1200	1 Code TVA I/E Montant Soumis TVA Taux 10 1 500.00 100.00 % 7.70 10 500.00 100.00 % 7.70 Total 1000.00 % 8.10 % 7.70	TVA Mont. inclus TVA Qua % 35.75 500.00 % 35.75 500.00 2 Gultg ab 1 000.00 6 01.01.2024 1	nt. Libelé Immo 125 125									

Même procédé pour la facture client émise dans le module « Débiteurs ».

A noter que si la date de la facturation ou comptabilisation est modifiée ultérieurement pour des factures ou des écritures (COFI), il est important de vérifier le taux de TVA afin de voir s'il a été mis à jour. Si nécessaire, il faudra l'ajuster manuellement.